



Le club des Archers de Rezé vous invite à leur concours organisé à Maisdon sur sèvre

Nous avons le plaisir de vous inviter à participer à notre concours salle
(2x18 m) sélectif pour le Championnat de France

Le samedi 10 et le dimanche 11 janvier 2026
Salle des sports de Maisdon sur Sèvre

Horaires :

	Samedi après-midi	Dimanche matin	Dimanche après-midi
Ouverture du greffe	13h45	8h00	13h30
Inspection du matériel	14h15	8h30	14h00
Echauffement sur cible : 3 volées puis début des tirs	14h30	8h45	14h15

Classements :

Classement individuel par catégorie :

Arc Classique
AMP
Arc Nu

Classement par équipes :

Jeunes mixtes (maxi un amp par équipe) de benjamin à junior
Adultes arc classique (non mixte)
Adultes AMP (non mixte)
Adultes BB (non mixte)

Les équipes devront être inscrites au greffe avant le départ du samedi après-midi

Récompenses :

Les récompenses seront remises aux 3 premiers de chaque catégorie ainsi qu'aux meilleures équipes inscrites avant le début des tirs

Engagements :

	1 tir	2 tirs	3 tirs
Licence jeune	7 euros	12 euros	15 euros
Licence adulte	9 euros	16 euros	22 euros



Inscriptions :

Les inscriptions seront prises en compte dans leur ordre d'arrivée
Les inscriptions doivent nous parvenir par courrier accompagnées de votre règlement (chèque ou espèces).
Nous vous proposons cette année de pouvoir régler votre inscription par virement sur le rib suivant :

Archers du Val de Sèvre
IBAN : FR76 1470 6000 0800 0592 5518 019
BIC : AGRIFRPP847

Il est important de noter en référence à minima vos nom et prénom / nom du club si inscription groupée

(Aucune inscription ne sera validée sans règlement)

Une confirmation de votre inscription sera systématiquement envoyée par mail ou sms.

Les archers évoluant sur blason de 40 et désirant concourir sur trispots doivent le spécifier lors de l'inscription
Merci d'adresser le tout **avant le vendredi 2 janvier 2026** :

Nathalie MICHON
36 La Landonnière
44190 ST HILAIRE DE CLISSON
(06.33.90.92.38)
Seule adresse mail à utiliser : michon.nathalie@orange.fr

Tout désistement après le 7 janvier ne sera pas remboursé sauf certificat médical.
Des photos seront prises pendant la compétition, si vous ne souhaitez pas y figurer merci de le préciser au greffe

Déroulement du concours :

Licence compétition et certificat médical à jour obligatoires
Pour les mineurs : présentation de la fiche médicale d'urgence + numéro de téléphone des deux parents
Tenue blanche / tenue du club / tenue respectant le règlement de la FFTA + chaussures de sport type tennis

Salle chauffée
Eclairage d'appoint
Sur place : buvette, sandwiches, pâtisseries, confiseries, crêpes et bonne humeur ☺

Meilleure flèche proposée après le dernier tir du week-end
Un verre de l'amitié clôturera la journée du dimanche

Localisation :

Complexe sportif de Maisdon
Rue des Abbés Coutais
44690 MAISON SUR SEVRE
(voir plan d'accès en pièce jointe)



Classement par équipe (non mixte)

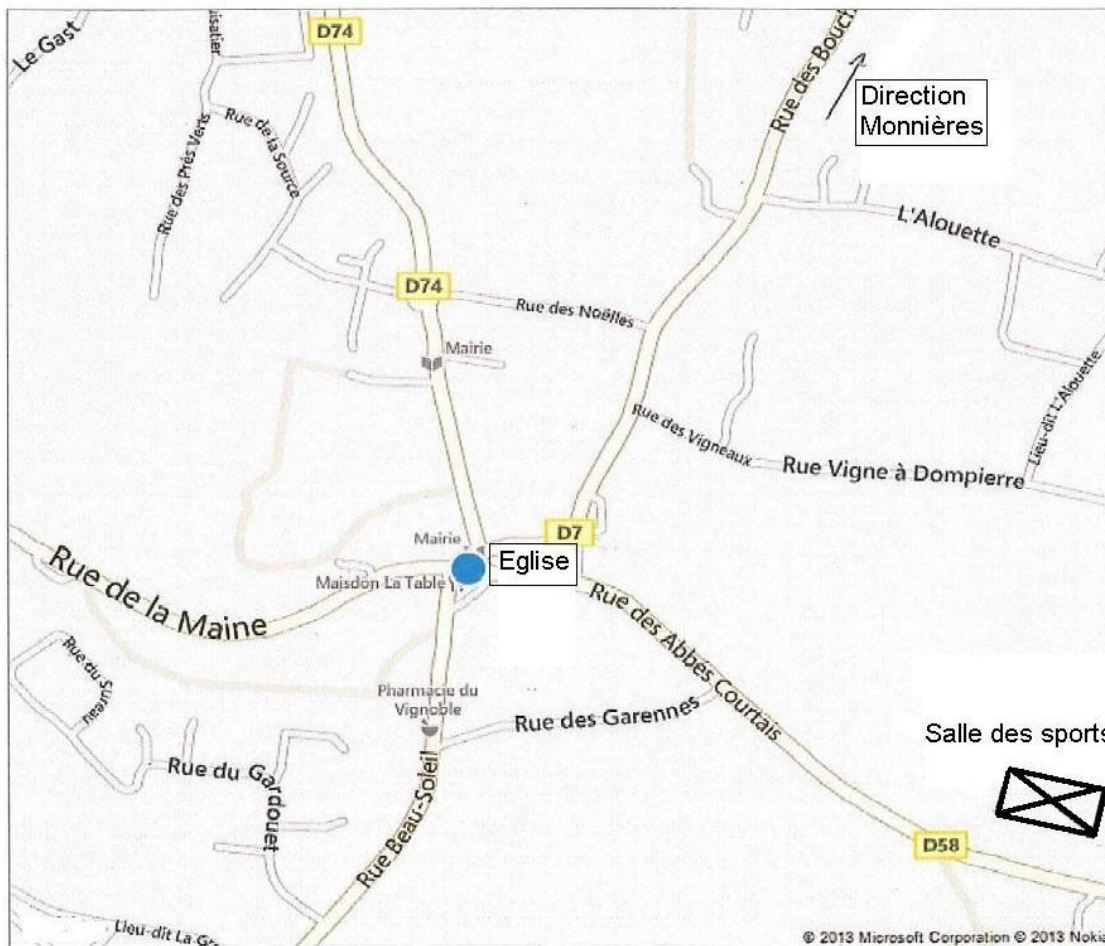
NOM	PRENOM	Type d'arc



Salle des sports de Maisdon
(à côté du Stade de foot)



Direction
Château-Thébaud



Direction
Monnières

Direction Aigrefeuille
sur Maine

Direction St
Lumine de
Clisson